# Séminaire d'orgue de Wallonie 

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Séminaire d'orgue de Wallonie: session 1990
Musique pour clavier du XVIIe siecle aux Pays-Bas


Le prochain Séminaire d'orgue de Wallonie se tiendradu samedi 18 au dimanche 26 août 1990 à Herve. Consacré à la musique pour orgue et virginal du XYII siècle aux Pays-Bas, il est organisé avec le concours du Ministère de la Communauté française de Eelgique et de l'Académie Internationale d'été de Wallonie.
Les cours seront assurés par Jacques van Oortmerssen (Amsterdam): Jan Pieterszoon Sweelinck; Charles Koenig (Bruxelles): John Bull et Peter Philips et Jean Ferrard (Liège):
Feeter Cornet. Comme chaque année, le Séminaire proposera des conférences, des récitals par les professeurs et les musiciens invités, ainsi que deux concerts par les participants à la fin de la session.

Les cours et les concerts se donneront entre autres sur les instruments suivants

- Bolland, Saint-Appolinaire, anonyme, XYIIIe, (2 claviers et pédale, 22 jeux)
- Clerrnont-sur-Berwinne, anonyme, 1737, (2 claviers et pédale, 24 jeux)
- Herve, Saint-Sean-Baptiste, anonyme, ( 3 claviers et pédale, 38 jeux).

Les étudiants auront également acces à d'autres instruments et pourront utiliser les orgues précités en dehors des heures de cours. Le Séminaire disposera également de plusieurs clavecins et virginals.

La liste détaillée des oeuvres à étudier et des éditions recommandées sera fournie sur simple demande. Le programme du Séminaire comprend un cycle complet de cours auprès de chacun des professeurs. Les participants au Séminaire pourront consulter sur place les fac-simile des manuscrits autographes et des éditions originales des ouurres étudiées.

Le logement et les repas seront assurés au Collège Providence à Herve. Le prix d'inscription comprenant cours, concerts, excursion, logement et nourriture est fixs à 12000 FB. Quelques bourses couvrant le prix d'inscription pourront être octroyées par la Communauté francaise de Belgique.
Les inscriptions doiventêtre reçues avant le 31 mai 1990. Les demandes d'inscriptionet de bourses seront cependant examinées dans leur ordre d'arrivée.
Les frais de voyage sont à charge des participants. L'Académie d'été de Wallonie pourra fournir les certificats nécessaires à ceux qui souhaitent demander, dans leur pays, une bourse de voyage.
Les organistes désirant s'inscrire obtiendront sur simple demande un document reprenant tous les détails pratiques: moyens d'accès au lieu de séjour, composition des instruments utilisés, programme détaillé des oeurres et éditions recommandées, horaire détaillé de la session, modalités de paiement dudroitd'inscription.

